

Le Président

**MESSIEURS SIONNEAU, GAROU
et BERNARD
UNION DEPARTEMENTALE
CFDT D'INDRE ET LOIRE
LA CAMUSIERE
18 RUE DE L'OISELET
37550 SAINT-AVERTIN**

DIRECTION DES MOBILITES
Dossier suivi par Laurence MARIN

Réf.: N°215-16/LM-CB

Tours, le 17 JUIN 2016

Objet : desserte entre les gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps

Messieurs,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 30 mai dernier relatif à la desserte entre les gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps et je vous en remercie.

Je vous informe que, comme convenu lors de notre rencontre du 5 septembre 2015 lors de la présentation de votre projet, les discussions sont bien engagées avec la SNCF.

À ce jour, la SNCF nous indique que la solution préconisée n'est pas techniquement réalisable.

Mais je vous informe que Tour(s)plus continue les échanges en tenant compte de l'avis de l'Union Départementale CFDT d'Indre et Loire, émis dans votre projet.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes salutations respectueuses.


Philippe BRIAND

Copie : M. Augis